

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

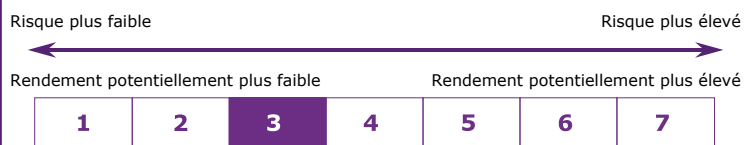
R/A (EUR) ISIN LU1472740767 - R/D (EUR) ISIN LU1525463862

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer le marché des obligations vertes au cours de sa durée minimale de placement recommandée de trois (3) ans. Le Gestionnaire financier par délégation, assurant la gestion de manière discrétionnaire, n'a recours à aucun Indice de Référence dans le cadre de la gestion du Compartiment. À titre informatif uniquement, la performance du Compartiment peut toutefois être comparée à l'indice suivant : Indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond couvert en euro. Il s'agit d'un indice multi-devises représentatif des obligations vertes de type Investment Grade, basé sur une valorisation indépendante de MSCI et ses critères Obligations vertes.
- La politique d'investissement du Compartiment consiste à investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de créance donnant la priorité à la transition énergétique et environnementale, au moins 70 % de son actif net ne comprenant pas de liquidités, au moyen d'obligations vertes dont l'objectif est de financer des projets ayant un impact environnemental positif. Elle se divise en deux étapes majeures. Après avoir identifié les obligations destinées au financement de projets ayant un impact environnemental positif important, le gestionnaire construit le portefeuille sur la base d'une sélection de titres au cœur du processus. Les titres sélectionnés peuvent être émis dans des devises autres que l'euro. Le risque de change sera couvert.
- Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des obligations et autres titres de créance internationaux similaires, dont 20 % maximum de son actif net dans des obligations d'émetteurs des pays émergents. Le gestionnaire peut également investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des instruments titrisés tels que les Asset-Backed Securities (ABS) et jusqu'à 100 % de son actif net dans des « covered bonds », considérées comme des obligations vertes. Le Gestionnaire financier par délégation s'appuie sur sa propre équipe et sa méthodologie pour évaluer le risque de crédit. En plus de cette évaluation, les titres doivent être notés jusqu'à 20 % de son actif net en High Yield « titres à haut rendement » (dont la notation est inférieure à BBB- de Standard & Poor's ou une notation équivalente conformément à l'analyse du Gestionnaire financier par délégation), et jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres non notés. La sensibilité du Compartiment (soit la mesure du rapport entre la variation du prix et celle des taux d'intérêt) peut varier de 0 à 10.
- Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement. L'exposition totale du Compartiment ne dépassera pas 200 % de son actif net.
- La devise de référence du Compartiment est l'euro (EUR).
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg à 13h30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement. Ceci s'explique par son exposition aux marchés des titres de taux de l'environnement international.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** représente la baisse de prix que l'OPCVM peut être amené à supporter pour vendre certains titres faisant l'objet d'une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie est le risque qui consiste à ce que la contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des transactions de gré à gré ne soit pas en mesure de faire face aux obligations qui sont les siennes vis-à-vis de l'OPCVM.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.

Frais prélevés par le Fonds sur une année :

Frais courants	1,00 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

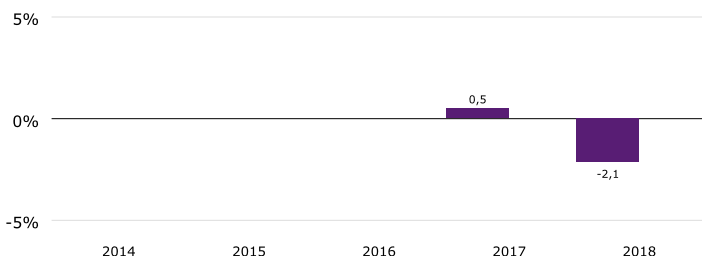
Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES



■ R/A (EUR) et R/D (EUR)

- Le Compartiment a été créé en 2016.
- Les Catégories d'actions R/A (EUR) et R/D (EUR) ont été créées en 2016.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créiteurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.